

Déclaration de Confidentialité

La société civile sous forme de SCRL PROXIMILEX, inscrite à la BCE sous le numéro 0634.680.106, dont le siège social est établi à 7000 Mons, rue de Bertaimont, 42, dénommée ci-après comme PROXIMILEX, accorde une grande importance à la confidentialité et la protection de vos données.

PROXIMILEX traite des données à caractère personnel dans l'exécution de ses activités professionnelles et, plus encore, serait dans l'impossibilité d'exécuter ses activités professionnelles sans la mise à disposition des données à caractère personnel.

Toutes les données que nous recevons directement de vous ou que nous obtenons légitimement lors du traitement par des tiers ou des bases de données publiques sont soigneusement protégées et conservées.

Pour vous garantir que vous pouvez nous confier vos données à caractère personnel et que nous les respectons, nous tenons à exposer en détail quel traitement nous réservons à vos données.

Nous respectons les dispositions de la Loi belge relative à la protection de la vie privée de 1992, les dispositions des codes de conduite pour huissiers de justice et les dispositions du RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données (GDPR) (25-05-2018).

1. Quelles données et à qui nous les transmettons ?

a) *Quelles données traitons-nous ?*

PROXIMILEX traite exclusivement des données qui sont pertinentes et nécessaires pour exécuter nos missions et travaux légaux. Vous trouverez nos missions légales dans le Code Judiciaire, plus particulièrement l'article 519 qui stipule comme suit :

I.) Missions légalement obligatoires

1° dresser et signifier tous exploits et mettre à exécution les décisions de justice ainsi que tous les actes ou titres en forme exécutoire;

1° bis. Le recouvrement des dettes d'argent non contestées conformément au chapitre Iquinquies du titre 1er de la cinquième partie;

2° effectuer, à la requête de magistrats, et à la requête de particuliers des constatations purement matérielles, exclusives de tout avis sur les causes et les conséquences de fait ou de droit qui peuvent en résulter, ainsi que les constatations que nécessitent les missions légales qu'ils accomplissent ; ces constatations sont authentiques en ce qui concerne les faits et données matériels que l'huissier de justice peut constater par perception sensorielle;

3° dresser un protêt contre une lettre de change, un billet à ordre et un chèque bancaire;

4° la vente publique judiciaire de biens mobiliers et de navires dans le cadre de l'exécution forcée;

5° la vente judiciaire à l'amiable de biens mobiliers conformément à l'article 1526bis;

6° les ventes publiques volontaires de biens mobiliers, monopole qu'ils partagent avec les notaires;

7° prendre connaissance des avis d'opposition, commandement, saisie, délégation, cession, règlement collectif de dette et protêt, monopole qu'ils partagent avec les personnes mentionnées à l'article 1391, § 1^{er};

8° déposer, supprimer et modifier les avis d'opposition, commandement, saisie, délégation, cession, règlement collectif de dette et protêt dans les missions qui leur ont été confiées ou dans lesquelles ils ont été nommés.

II.) Missions supplémentaires

1° lever au greffe les expéditions, les copies et les extraits de toutes pièces de procès et introduire les requêtes que la loi leur permet de signer, ainsi que déposer au greffe toutes autres requêtes;

2° attester la conformité de copies et de traductions de documents en leur possession;

3° rédiger des extraits de tous les actes émanant de leur ministère;

4° intervenir en tant que séquestre;

5° assurer le recouvrement de dettes à l'amiable;

6° intervenir en tant que liquidateur;

7° être commis en tant que médiateur d'entreprise ou mandataire de justice dans le cadre de la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises;

8° exercer le mandat judiciaire d'administrateur provisoire;

9° procéder aux prisées de meubles et effets mobiliers et fournir une assistance aux curateurs en ce qui concerne l'inventaire et la réalisation de la faillite;

10° intervenir en tant que médiateur de dettes à l'amiable et en tant que médiateur de dettes dans le cadre du règlement collectif de dettes;

11° intervenir en tant que médiateur en matière familiale et en tant que médiateur dans le cadre du règlement alternatif de litiges;

12° intervenir en tant que curateur de successions vacantes;

13° rendre des avis juridiques concernant les droits, les obligations et les charges qui découlent des actes juridiques auxquels participent des huissiers de justice;

14° effectuer des enquêtes sur la solvabilité, établir et délivrer des rapports sur le patrimoine;

15° délivrer des attestations fiscales concernant les créances irrécouvrables;

16° surveiller les loteries et concours autorisés.

Pour chacune des missions susmentionnées, nous traitons les données suivantes :

I) Vous êtes donneur d'ordre – personne physique

Nom, adresses, profession, domicile, sexe, date et lieu de naissance, adresses mail, numéros de téléphone et de GSM, données financières et tout document administratif et/ou judiciaire

II) Vous êtes requérant – personne physique

Nom, adresses, profession, domicile, sexe, nationalité, état civil, date et lieu de naissance, adresses mail, numéros de téléphone et de GSM, données financières, contenu de jugements et tout autre document administratif et/ou judiciaire

III) Vous êtes fournisseur – sous-traitant – collaborateur – personne physique

Nom, adresses, profession, domicile, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, adresses mail, numéros de téléphone et de GSM, état civil, données financières et tout autre document administratif et/ou judiciaire

IV) Vous êtes débiteur/défendeur – personne physique

Nom, adresses, domicile, sexe, état civil, nationalité, adresses mail, numéros de téléphone et de GSM, données relatives au revenu, possessions, dettes ou données relatives à la situation financière, contenu de jugements et tout autre document administratif et/ou judiciaire

En outre, nous recueillons automatiquement les informations qui sont mis à notre disposition par le navigateur lorsque nous visitons le site web (adresse IP, navigateur...). Nous utilisons également des cookies pour améliorer la facilité d'utilisation du site web. Nous sauvegardons ainsi notamment votre langue de préférence, vos données de connexion...

b) Finalité du traitement des données

I) Vous êtes donneur d'ordre – personne physique

- L'accomplissement de nos missions légales telles qu'énumérées ci-dessus
- L'accomplissement de notre obligation d'information et notre obligation de reversement telles que légalement et déontologiquement prescrites
- La réalisation d'une communication appropriée pour un suivi rapide du dossier

II) Vous êtes requérant – personne physique

- L'accomplissement de nos missions légales telles qu'énumérées ci-dessus
- L'accomplissement de notre obligation d'information et notre obligation de reversement telles que légalement et déontologiquement prescrites
- La réalisation d'une communication appropriée pour un suivi rapide du dossier

III) Vous êtes fournisseur – sous-traitant – collaborateur – personne physique

- La finalité du traitement est une gestion d'entreprise correcte et normale, en vertu de laquelle nous pouvons sous-traiter des missions, payer des factures et procéder au versement des salaires des collaborateurs

IV) Vous êtes débiteur/défendeur – personne physique

- La finalité principale du traitement de vos données est l'accomplissement de nos missions légales telles qu'énumérées ci-dessus.

- En ce qui concerne vos coordonnées, la finalité est de mieux vous aider et pouvoir vous contacter en vue d'obtenir un règlement amiable et de négocier, mais également de combattre le « social engineering » et de contrôler que nous sommes contactés par la bonne personne par mail ou par téléphone.

c) Comment recueillons-nous nos données ?

Nous pouvons obtenir des données de plusieurs sources et sur plusieurs bases :

- La personne concernée (vous-même) (vous nous donnez vos coordonnées, informations complémentaires, etc.)
- Si vous êtes requérant : de la part de votre avocat ou toute autre mandataire/partie agissant en votre nom, qui sont également responsables du traitement ou de toute autre personne physique agissant en votre nom
- Instances judiciaires (jugements ou renseignements divers qui nous sont confiés)
- Sources authentiques :
 - Registre national : dans le cadre de nos activités légales
 - Banque Carrefour des Entreprises : c'est une base de données ouverte et accessible à tous
 - Fichier central des avis de saisie : dans le cadre de nos activités légales
 - Direction pour l'Immatriculation des Véhicules : dans le cadre de nos activités légales lorsque nous sommes en possession d'un titre exécutoire
 - Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (où travaillez-vous ou d'où vient votre allocation) : dans le cadre de nos activités légales lorsque nous sommes en possession d'un titre exécutoire
 - Registre des gages : c'est une base de données ouverte
 - Cadastre : dans le cadre d'une activité légale
 - Hypothèques : c'est un registre public
 - Bureaux de l'enregistrement : c'est un registre public
- Les observations propres de l'huissier de justice : l'huissier de justice se rend sur les lieux et observe
- Données issues de conversations téléphoniques avec vous (transcriptions des conversations)
- Données issues de la communication digitale (email, sms, fichiers informatiques) échangées avec notre étude

Si vous avez des questions supplémentaires sur l'origine de vos données spécifiques, veuillez contacter :

PROXIMILEX
Rue de Bertaimont 42
7000 Mons
Email : info@huissiersmons.be

d) *Échange de données avec des tiers*

I) **Traitement par d'autres responsables**

PROXIMILEX transmet vos données exclusivement à des tiers lorsqu'il existe une base légale qui nous permet d'échanger vos données. Si nécessaire, une convention est conclue avec chacune des parties avec lesquelles vos données sont échangées, de sorte que PROXIMILEX est certaine que vos données sont en sécurité.

II) **Traitement par un tiers**

Pour le traitement de vos données à caractère personnel, PROXIMILEX peut faire appel à des sous-traitants. Des accords avec ces sous-traitants sont définis dans un contrat de sous-traitance conformément au RGPD. Les données peuvent uniquement être utilisées pour la finalité spécifique décrite dans ce contrat.

2. Vos droits

Étant donné que PROXIMILEX traite vos données à caractère personnel, en tant que personne concernée, vous avez également des droits que vous pouvez exercer concernant vos données à caractère personnel (RGPD CHAPITRE III – Droits de la personne concernée). Vous y trouverez de quels droits vous disposez dans le cadre de la protection de vos données à caractère personnel et comment vous pouvez exercer ces droits auprès de PROXIMILEX.

a) Droits d'accès

Vous avez le droit de consulter les données que nous avons obtenues et recueillies sur vous. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment.

b) Droit de rectification

Vous avez le droit de faire « corriger » vos données. Bien évidemment, ce droit porte **uniquement** sur les données que nous n'avons pas obtenu de sources publiques (et authentiques). Si vous souhaitez rectifier ces données, nous devons vous renvoyer aux gestionnaires des bases de données respectives.

c) Droit à l'effacement des données

Vous avez le droit de supprimer vos données si le délai de conservation est écoulé. Nous effaçons d'office toutes les données dans le semestre après la fin de notre responsabilité professionnelle, à savoir le délai de conservation légal.

d) Droit d'opposition au traitement

La législation prévoit un droit d'opposition au traitement de vos données. Dans la mesure où nous traiterions les données en dehors du cadre de nos obligations légales, vous pouvez former opposition.

e) Droit à la portabilité

Si nous devons transférer les données que vous nous avez fournies à une partie tierce, nous respecterons le droit à la portabilité.

Vous pouvez exercer ces droits à tout moment comme suit :

a) À notre guichet situé Rue de Bertaimont 42 à 7000 Mons (jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et sur rendez-vous préalable de 12h00 à 17h00)

Si vous vous présentez à notre guichet, nous lirons votre carte d'identité électronique, nous répondrons à votre demande et y donnerons la suite appropriée dans les 4 semaines.

b) Par voie digitale

Via l'adresse mail info@huissiersmons.be, nous nous engageons à répondre à toutes vos questions dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatre semaines.

En ce qui concerne une demande d'accès, nous l'apprécierions par mail. Néanmoins, la délivrance de documents, la rectification, la limitation ou l'effacement peuvent uniquement se faire après la lecture de votre carte d'identité électronique en notre étude.

Nous nous efforçons à mettre en place une procédure infaillible par voie digitale.

c) Par lettre

Une demande peut être adressée par lettre ordinaire / ou par lettre recommandée à

PROXIMILEX
Rue de Bertaimont, 42
7000 Mons

Nous traiterons votre lettre et nous nous engageons à traiter votre demande au plus tard dans les quatre semaines à dater de la réception de cette dernière.

d) Par téléphone/fax

Aucune demande n'est traitée par téléphone ou fax.

3. Nos obligations

a) *Responsable du traitement*

PROXIMILEX est responsable du traitement. Voici les données du responsable du traitement :

PROXIMILEX
Numéro d'entreprise : 0634.680.106
Rue de Bertaimont 42
7000 Mons

Téléphone : 065/39.53.53
Fax : 065/39.53.32
Email : info@huissiersmons.be

b) *Restrictions des risques*

Attendu que PROXIMILEX prend la protection de votre vie privée et de vos données à caractère personnel très au sérieux, avant d'entamer le traitement, une analyse approfondie a été menée (par le biais de procédures agréées) pour limiter le risque potentiel de perte, vol ou erreurs au strict minimum.

c) *Confidentialité*

PROXIMILEX, ses collaborateurs et ses employés sont soumis à la confidentialité et sans votre consentement explicite ou base légale, vos données ne seront pas transmises à d'autres organisations, membres de la famille ou connaissances non concernés.

d) *Conservation de vos données*

PROXIMILEX conserve vos données avec le plus grand soin et respecte les délais de conservation légaux. Ce délai s'applique tant à vos données à caractère personnel qu'aux données du dossier (transcriptions téléphoniques, courriels, documents administratifs et actes

officiels). Les données qui ne sont plus nécessaires pour les activités de traitement de PROXIMILEX sont également supprimées.

e) Fuites de données

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018, nous sommes tenus de notifier les fuites de données. PROXIMILEX prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, alignées sur le risque potentiel, pour protéger vos données à caractère personnel. Nous visons toujours à limiter ce risque au strict minimum.

Si un événement grave survient tout de même concernant vos données à caractère personnel (une fuite de données), nous notifions immédiatement et au plus tard dans les 72 heures l'Autorité de Protection des Données (APD). S'il s'avère qu'une fuite de données peut avoir des conséquences négatives sur votre vie privée, vous en serez informé.

4. Avez-vous d'autres questions ?

Si vous avez des questions ou des remarques, vous pouvez toujours les adresser à notre établissement situé Rue de Bertaimont 42 à 7000 Mons ou envoyer un courriel à info@huissiersmons.be. Votre question sera également transmise à notre Délégué à la Protection des Données (DPO).

Nos coordonnées complètes sont :

PROXIMILEX
Numéro d'entreprise : 0634.680.106
Rue de Bertaimont 42
7000 Mons

Téléphone : 065/39.53.53
Fax : 065/39.53.32
Email : info@huissiersmons.be

Nos heures d'ouvertures sont :

Jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et sur rendez-vous préalable de 12h00 à 17h00

Date de dernière modification du document : 18/09/2018